



Licenciement abusif pendant la période d'essai

Par **elea715**, le **20/10/2009** à **16:01**

Bonjour,

Je viens d'être "remerciée" pendant ma période d'essai sans aucun motif valable. Ayant déjà devancé des objectifs professionnels attendus, j'ai demandé au patron de la société quel était son motif réel, il m'a répondu qu'il n'avait pas à se justifier. Puisqu'il n'a pas de reproches à avancer sur mon travail ni, pour aller plus loin, sur mon comportement, n'ai-je absolument aucun recours face à son comportement?

Je remercie par avance toute personne susceptible de m'éclairer sur cette question.